



Communiqué

## Futuroscope, VISION 2025

### Un nouveau chapitre s'ouvre dans l'histoire du Futuroscope

Poitiers, le 3 juillet 2020

*Le Département de la Vienne et le Futuroscope consolident leur partenariat. L'Assemblée Départementale a voté à l'unanimité lors de la Décision Modificative vendredi 3 juillet un cadre juridique sécurisé qui permet au Futuroscope de mettre en place un plan de développement ambitieux.*

Ce Plan prévoit une augmentation de la fréquentation (+ 650 000 visites), et du Chiffre d'Affaires (+75%) afin de dépasser les 2,5 millions de visiteurs annuels à l'horizon des 10 prochaines années.

*« C'est un jour exceptionnel. Ce vote à l'unanimité pour ouvrir cette nouvelle page de l'histoire du Futuroscope est le meilleur signe que nous pouvions donner à ce formidable projet »*  
se félicite Bruno BELIN, Président du Département de la Vienne.

Ce plan passe par la conception de trois attractions majeures au cœur même du Parc et la création d'une nouvelle zone de tourisme et loisirs, un « Resort » aux portes du Parc, intégrant sur 224 000 m<sup>2</sup> supplémentaires, deux hôtels thématiques, un restaurant nouvelle génération et un parc aqua-ludique.

C'est un ambitieux plan d'investissements de **304 millions d'euros** qui va voir le jour d'ici 2030, dont 75% sera réalisé d'ici 5 ans. Avec à la clé, la création de 300 emplois directs et 450 emplois indirects et induits dans la Vienne.

Ce projet intègre une démarche environnementale forte, le futur site visant un développement 100% énergie positive.

Le plan de développement s'accompagne d'un nouveau bail donnant une visibilité jusqu'en 2050 et sera porté par la SA du Futuroscope soutenu par ses actionnaires : le Département au

travers de la SEML Patrimoniale de la Vienne, la Compagnie des Alpes et la Caisses des Dépôts et Consignations

Ce programme d'investissements sans précédent confortera l'offre Resort du Parc, et la position du Futuroscope comme destination de séjour d'exception au niveau français et européen.